

**MISE EN LIGNE LE 31-01-2024**

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 24.017

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 janvier, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 janvier 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 janvier 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, Mme Nadine DAVID, Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Philippe CAU représenté par M. Yannick PAVON  
M. Gérard FILOCHE représenté par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE  
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Julien DURESSAY

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. Thomas LAFARIE, M. Christophe PLASSARD

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 31

Mme Madeline TANTIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ACCEPTATION DU DON DE L'ŒUVRE INTITULÉE « LUCETTE », RÉALISÉE PAR ODILE GUICHARD ET DE SON ENTRÉE DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE ROYAN

RAPPORTEUR : Mme DAVID

VOTE : UNANIMITÉ

Faisant suite à sa participation au 32<sup>ème</sup> Salon d'Automne pour lequel elle a été lauréate du Prix de la Ville de Royan, Madame Odile Guichard a souhaité faire don à la ville de son œuvre « LUCETTE », dont la valeur est estimée à 1 500 euros, témoignant de son attachement à Royan.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce don, d'accepter son entrée dans les collections et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document se rapportant à cette opération.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'approuver le don de l'œuvre intitulée « LUCETTE », technique mixte broderie/acrylique, de dimension 50 cm x 60 cm, dont la valeur est estimée à 1 500 euros, réalisée en 2023 par Odile GUICHARD, artiste domiciliée 30 avenue Camille Pelletan 17300 ROCHEFORT,
- d'accepter son entrée dans les collections de la Ville,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 31 janvier 2024

La secrétaire de séance,



Madeline TANTIN